

# De la Mine à l'Usine



**HISTOIRE DE CHAVIGNY**



**Randonneurs**

**du Foyer Rural au château d'Haroué**

## Loto du Comité des Fêtes



# CHAVIGNY INFOS

## Vivre Ensemble

### Sommaire

Éditorial	3	Finances	11-15	Retour vers le passé	22
Conseil Municipal	4-7	Randonnées	18	Sainte Barbe & Saint Blaise	23
Solidarités	8-9	Brèves & Voeux	19	Services	24
A.P.S.	10	Jeunesse	20-21		



#### Hommage à Olivier

Olivier ATTENDONT, ancien conseiller municipal de notre commune est décédé d'un cancer le 26 février 2012 à l'âge de 29 ans. Elu en 2001, à 19 ans, tu étais le plus jeune

conseiller de la nouvelle équipe municipale. Très motivé, tu t'es pleinement investi dans la vie municipale en intégrant les commissions « Vie sociale et Solidarité », « Animation », « Démocratie Participative » et « Ecoles ».

Tu avais le goût de l'action publique et le sens du lien social. Optimiste dans la vie, tu savais mettre en musique le « vivre ensemble ».

Olivier, tu étais à la tête du foyer des jeunes, membre du foyer rural et tu as surtout accepté, dans la tourmente, de reprendre la présidence du Comité des fêtes, bien mal en point à cette époque.

De ta génération, tu voulais par-dessus tout que les jeunes de la commune puissent prendre part à la vie et aux décisions de Chavigny.

Souvenons-nous qu'au cours d'une réunion sur l'action jeunesse, tu avais lancé haut et fort : « Attention de ne jamais prendre les jeunes pour des cons ! ...exact pendant ... de « Ce n'est pas parce qu'on est des jeunes cons qu'on n'a pas droit à la parole ». Passionné, tu l'étais aussi par l'Histoire, le vol à voile, la musique métal et l'informatique.

Après de brillantes études couronnées par un master économique et social, puis un master en management, tu rejoignais en 2007, la mairie de Verdun en tant que Directeur adjoint des Ressources humaines. Ton humanisme imprégnait ton travail car pour toi, derrière chaque dossier, il y avait des hommes et des femmes, comme en témoignait un collègue de Verdun.

Constant dans ton engagement et tes convictions contre les injustices, le racisme, les inégalités, tu l'étais aussi dans tes amitiés avec ta « bande » de copains et copines. Tous parlent de ton soutien, de ton humour, de ta générosité, de ton amour de tout ce qui t'entourait, d'un guide pour la vie. Ton amour pour la vie, tu l'as aussi partagé avec Céline ton épouse qui t'a accompagné dans ce dernier combat contre la maladie.

Olivier, tu vas nous manquer ! A Céline, à toute ta famille, à tous tes amis, à tous tes collègues de travail, d'escadrille, à tes administrés y compris les plus jeunes.

Ciao l'ami !

#### Assemblée Générale de l'Association Lorraine Attelage.

Guy George, a accueilli le 19 novembre, à l'Espace André Chardin, ses collègues de l'association « Lorraine Attelage », convoqués en assemblée générale.

Jacques Coubard, le président a présenté le rapport moral devant environ une cinquantaine d'adhérents (sur 125), venus des quatre départements de la région Lorraine. Les effectifs de l'association créée le 1<sup>er</sup> mars 1985 par Elsa Stokil, sont en progression.

Il a rappelé que le 8 mai 2011 s'est déroulé à Chavigny, le 3<sup>ème</sup> derby d'attelages.

Jacques Coubard, dans son rapport a tenu à se féliciter de l'engouement du public pour les courses d'attelage. Il indiqua aussi que l'association propose depuis 2011, des stages pour les meneurs d'attelages débutants ou de perfectionnement ainsi que la possibilité de passer les galops (degrés de perfectionnement).

Cette assemblée s'est terminée par un repas dansant amical.

Directeur de la publication : Hervé TILLARD

Rédacteur en chef : Serge ZITELLA

Crédits Photos : René DENILLE, Serge ZITELLA

Rédacteurs : Jean Claude BONNEFONT, René DENILLE, Daniel MOREL, Christine & Emeric MAZOYER, Geneviève SUEUR, Hervé TILLARD, Serge ZITELLA.

### EDITO



#### Que vive la démocratie !

Nous voici dans la toute dernière ligne droite de la campagne présidentielle. Ce moment fort d'expression de la démocratie a lieu dans une période où rien n'aura été épargné à la population.

En effet, jamais les citoyens n'ont senti autant de dangers peser sur leurs épaules.

Les dangers viennent de toutes parts et sont si nombreux qu'il nous est difficile de les nommer tous !

**Danger** d'une société où on distille, *sous couvert de « crise »*, le poison désormais affiché du racisme et de la xénophobie. Pourtant, au lieu de stigmatiser et de diviser, nous avons surtout besoin d'entraide et de solidarité.

**Danger** d'une crise écologique aux multiples facettes qui pose aujourd'hui, non seulement des questions de santé publique, mais également des enjeux de civilisation.

**Danger** enfin, d'un capitalisme financier mondialisé, qui impose sa volonté aux Femmes et aux Hommes, *se moquant de leurs voix et de leurs votes* en plaçant à la tête des états jugés « mauvais élèves » des gouvernements « technocratiques ».

Ces derniers n'ont désormais de cesse, sous couvert de rigueur budgétaire, de briser les statuts sociaux dans une course effrénée au « toujours moins ». *Toujours moins pour l'éducation, toujours moins pour la santé, toujours moins pour la justice.*

Plus que de la rigueur, nos pays ont surtout besoin de croissance ! Et les plans initiés par nos grands « argentiers » ne prévoient malheureusement rien pour soutenir l'économie, pour soutenir les emplois.

C'est avec ce tableau bien gris, que chacun d'entre nous devra **choisir quelle société il souhaite demain**. Pour ma part, j'appelle de mes vœux une société plus juste, où chaque femme et chaque homme puisse y trouver sa place, debout et digne, dans une république solidaire et laïque.

Quelque soit le résultat des élections futures (présidentielle et législatives), les collectivités locales et en premier lieu les communes devront continuer d'être le premier vecteur de proximité du lien social, même si l'argent public se fait de plus en plus rare.

A Chavigny, le budget 2012 vient d'être voté. C'est avec une certaine fierté que nous avons réussi à poursuivre nos projets d'investissement sur la commune, *sans augmenter les impôts locaux*.

En parallèle des travaux « classiques » de voirie, nous mettons fortement **l'accent sur les économies d'énergie**. Outre le renforcement de l'isolation de l'école élémentaire, c'est la quasi-totalité de l'éclairage public qui va être changé. Cette dépense importante n'aura pas qu'une portée « écologique », puisque le retour sur investissement se fera en seulement... cinq ans !

Je tiens également à avoir une pensée toute particulière pour **notre ami Olivier Attenant** qui nous a quitté il y a quelques semaines à l'âge de 29 ans. Il avait été élu conseiller municipal en 2001 et nous tenons ici à rendre hommage à son dévouement, son engagement militant et sa grande générosité. Il nous manque déjà...



#### ELECTIONS EN 2012 :

Le Bureau Maternelle est remplacé par le bureau **Salle socio-éducative et culturelle 'Espace André CHARDIN'**.

Le Bureau Mairie reste à la Mairie.  
Les bureaux de vote seront ouverts de **8h00 à 18h00**

#### Dates des élections à retenir :

**1er tour présidentielles : 22 avril**  
**2nd tour présidentielles : 6 mai**

**1er tour législatives : 10 juin**  
**2nd tour législatives : 17 juin**

**Pour toute information : 03 83 47 24 32 (Mairie)**

### CONSEIL MUNICIPAL

#### Conseil Municipal du 18 novembre 2011

#### - Réforme de la fiscalité de l'aménagement : taxe d'aménagement

La nouvelle fiscalité de l'urbanisme est présentée par Monsieur Jean-Marie WEISS. Cette réforme de la fiscalité de l'urbanisme, adoptée dans le cadre de la Loi de finances de 2010, a instauré un nouveau dispositif qui repose sur **la taxe d'aménagement et le versement pour sous-densité**.

Les objectifs sont :

- Simplifier un droit complexe
- Lutter contre l'étalement urbain
- Inciter à la création de logements sociaux.

Ce nouveau dispositif s'appliquera à toutes demandes, d'autorisation d'occuper le sol, déposées à compter du **01 mars 2012** (délibération à prendre avant le 30/11/2011).

❶ **La Taxe d'Aménagement (TA)** se substitue donc à la Taxe Locale d'Équipement, Elle est instituée, de plein droit, dans les Communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme. La TA s'applique sur les constructions, reconstructions, agrandissements et aménagements, nécessitant une autorisation d'urbanisme, avec exonération de plein droit, pour :

- Services publics
- Logements très sociaux
- Certains bâtiments agricoles
- Constructions inférieures à 5 m<sup>2</sup> ; d'autres exonérations, listées par la Loi, peuvent être instaurées par délibération.

La TA est recouvrée par l'État et reversée à la Commune, en 2 fois, soit 12 mois et 24 mois après la délivrance du Permis de Construire. Si la Taxe d'Aménagement est inférieure à 1.500 €, recouvrement en une seule fois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'instituer le taux de

5 %, sur l'ensemble du territoire communal et **d'exonérer** :

- Les logements aidés par l'État dont le financement ne relève pas des PLAI ou du PTZ+.
- Dans la limite de 50 % de leur surface, les habitations principales, financées avec un PTZ+.
- Les locaux à usage industriel et leurs annexes,
- Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés.

❷ **Le Versement pour sous-densité** : principe général :

- Facultatif
- Vise à lutter contre l'étalement urbain
- Instauration d'un seuil minimal de densité (SMD), par secteur du territoire
- Lors d'une construction d'une densité inférieure à ce seuil, le pétitionnaire devra payer une taxe proportionnelle à la surface bâtie manquante ;
- Le SMD doit être compris entre 50 % et 75 % de la densité maximale autorisée par le PLU.

La délibération est valable 3 ans.

Calcul du versement : le versement est dû lorsque la densité de la construction est inférieure au seuil minimal défini par la Commune. Versement pour sous-densité =

**« Surface manquante pour atteindre SMD / Surface correspondant au SMD X 50 % de la valeur du terrain ».**

**Le versement de la sous-densité sera étudié et instauré dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.**

La fiscalité de l'aménagement en 2015 : au 01/01/2015, **la fiscalité de l'urbanisme ne comprendra plus que 5 taxes, au lieu de 17 initialement.**

#### .Prescription de la Révision du Plan Local d'Urbanisme :

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de prescrire la Révision du Plan Local d'Urbanisme, sur l'ensemble du territoire communal, **les objectifs de la révision étant d'adapter le document d'urbanisme aux évolutions législatives, réglementaires et au contexte local.**

Les services de l'État, les structures habituelles seront associés (C.G, C.RI, C.CI., Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers...). La délibération sera, également, notifiée aux Maires des Communes limitrophes, C.C.M.M, et Centre Régional de la Propriété Forestière. Un Bureau d'Études sera chargé de la réalisation du dossier technique ; le Conseil Général se verra confier le suivi technique et administratif.

#### Acquisition des parcelles AB-434-435 par EPFL (convention cadre Moselle Madon) :

Il est rappelé la convention cadre, intervenue le 12 juillet 2007, qui définit les conditions de l'association entre la Communauté de Communes Moselle et Madon (C.C.M.M) et l'Établissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.L), pour conduire sur le long terme une politique foncière anticipative, sur les périmètres à enjeux de développement du territoire intercommunal. Et, le souhait de la commune de Chavigny, en accord avec la C.C.M.M, de s'assurer la maîtrise d'un ensemble immobilier, sis 92 rue de Neuves-Maisons, en vue de la création de logements sociaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer, au nom de la Commune, la convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle à intervenir entre la Commune, la C.C.M.M et l'E.P.F.L.

### CONSEIL MUNICIPAL

#### DNF : convention de vente et exploitation groupées de bois :

le Maire présente, au Conseil Municipal, la convention à conclure entre l'Office National des Forêts (O.N.F) et la Commune pour la vente groupée et l'exploitation des bois (parcelles 24 - 26 - 27 - 35A et 36A).

Cette opération met les bois de la collectivité à disposition de l'O.N.F (bois sur pied), à charge pour elle de prendre en charge leur exploitation, de les mettre en vente et de reverser, à la collectivité, la part qui lui revient, après déduction des charges engagées par l'O.N.F.

Cette convention est valable 6 mois pour l'opération concernée.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la vente groupée de bois et l'exploitation groupée de bois, pour les parcelles 24 - 26 - 27 - 35A et 36A, soit un volume prévisionnel de 1.115 m3, le taux de 0,10 € (HT) par M3, soit 0,46 %, pour régler les frais d'exploitation de l'ONF et charge le Maire de signer la convention entre la Commune de CHAVIGNY et l'O.N.F.

#### - Eclairage public - entretien annuel : convention de groupement de commande :

Il est rappelé que, depuis le 20/10/2011, la Communauté de Communes Moselle et Madon n'a plus la compétence "éclairage public". C'est pourquoi, les Communes de Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Maizières, Maron, Messein et Thélod ont décidé de se grouper, conformément aux dispositions de l'article 8 du Code des Marchés Publics, pour la passation d'un marché de services "entretien de l'éclairage public".

Un projet de convention de groupement de commande a été établi. La Commune de Chaligny prend en charge le côté administratif. Pour la Commune, la Commission d'appel d'offres sera composée de Monsieur Christophe DUBOURG (Titulaire) et Monsieur Jean-Marie WEISS (Suppléant).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité **autorise** le Maire à signer, au nom de la commune, la convention de groupement de commande, pour l'entretien de l'éclairage public.

#### Conseil Municipal du 13 janvier 2012 :

##### Déclaration d'intention d'aliéner - parcelles AB-432 et AB-434 :

Il est rappelé les différentes décisions arrêtées et entérinées par délibérations par la Commune et par la Communauté de Communes Moselle et Madon, dans le cadre des secteurs à enjeux sur le territoire communal destinés à la construction de logements sociaux et logements adaptés, notamment dans le secteur du 92, rue de Neuves-Maisons (succession CLAUDE ROGER), constitué des parcelles AB 432-434-435.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité**, délègue l'exercice du droit de préemption urbain, à l'Établissement Public Foncier de Lorraine, pour le secteur AB, cadastré 432, d'une superficie de 855 m2 ainsi que pour le secteur AB, cadastré 434, d'une superficie de 840 m2, en vue de leur acquisition à l'occasion de l'aliénation de ces biens et au prix de la Déclaration d'Intention d'Aliéner, soit : 51.000,00 €, l'un.

#### Demande de subventions

##### Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2012 :

Le dossier, concernant les travaux à l'École Élémentaire de « **Remplacement des toitures et isolation des 2 bâtiments du Groupe scolaire** » pouvant être subventionnés au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux », (ancienne D.G.E.) est présenté au Conseil Municipal.

Le coût global des travaux s'élève à : 49.053,02 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, approuve** l'opération telle qu'elle est présentée et qui comprend la notice explicative (objet de l'opération, objectifs, durée, coût prévisionnel global, ainsi que le montant de la subvention sollicitée), le plan de financement prévisionnel chiffré, les devis détaillés, l'échéancier de l'opération et l'attestation de non commencement de l'opération et d'engagement à ne pas commencer son exécution avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet, d'une part et, **sollicite** la subvention pour les travaux à l'École Élémentaire de « **Remplacement des toitures et isolation des 2 bâtiments du Groupe scolaire** » d'autre part.

##### Dotation de solidarité 2011 :

L'acquisition d'ordinateurs, pour le service administratif de la Mairie et l'École Élémentaire et de panneaux de signalisation, peuvent faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité 2011.

Les factures, émanant de la Société "BERGER LEVRAULT/MAGNUS", s'élèvent à : 2.280,00 € HT d'une part et, de la Société SIGNAUX GIROD LORRAINE à : 2.325,29 € HT, d'autre part, soit un total de 4.605,29 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, **par 16 voix 'pour' et 1 abstention, demande** au Conseil Général de Meurthe et Moselle de bien vouloir attribuer, à la Commune de Chavigny, une subvention sur le "Fonds de la Dotation de Solidarité 2011", pour ces différentes acquisitions, **s'engage** à maintenir, en bon état d'entretien, les matériels financés au moyen de la subvention attribuée.

### CONSEIL MUNICIPAL

#### Conseil Municipal du 29 février 2012 : Compte Administratif 2011

Monsieur Jean-Marie WEISS prend la présidence de la séance et présente les chiffres définitifs du **Compte Administratif 2011** « M14 ». Il s'établit ainsi :

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
<b>Dépenses totales</b>	824480,22 €	231337,63 €
<b>Recettes totales</b>	<u>821433,25 €</u>	<u>222715,28 €</u>
<b>Excédent / Déficit</b>	<b>- 3046,97 €</b>	<b>- 8622,35 €</b>
Excédent antérieur reporté :	+ 48799,72 €	+ 48685,09 €
Déficit antérieur reporté :	/	/
<b>Excédent / Déficit cumulé à reporter :</b>	<b>+ 45752,75 €</b>	<b>+ 40062,74 €</b>

Le résultat d'exercice du Compte de Gestion, de la Trésorerie de Neuves-Maisons, est également conforme au Compte Administratif de la Commune.

Monsieur le Maire se retire. Monsieur Jean-Marie WEISS met aux voix les Compte Administratif et le Compte de Gestion 2011. Ils sont **approuvés à l'unanimité**.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.

L'excédent cumulé de fonctionnement et l'excédent cumulé d'investissement, sont affectés, **à l'unanimité**, comme suit :

⇒ **Compte 002 : 45752,75 € (fonctionnement)**

⇒ **Compte 001 : 40062,74 € (investissement)**

Ces excédents seront repris au Budget Primitif 2012.

#### Prescription de la révision du PLU – Ajout des objectifs :

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n°62/2011 du 18/11/2011, décidant de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme, d'une part et, la lettre de Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle « contrôle légalité », en date du 03/02/2012, faisant remarquer que les objectifs, poursuivis pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, n'étaient pas clairement indiqués, d'autre part.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, **précise** :

La révision de son Plan Local d'Urbanisme permettra à la commune de CHAVIGNY de gérer son occupation du sol et de créer un support pour des

projets communaux, selon plusieurs objectifs :

- Mettre en conformité le document d'urbanisme par rapport aux dernières évolutions réglementaires, ainsi que par rapport aux prescriptions édictées par le SCOT Sud 54, notamment en termes de potentiel urbanisable.
- Permettre un développement urbain à vocation principale d'habitat raisonnable, maîtrisé et cohérent, tout en respectant les caractéristiques de la commune en terme de paysage, d'intégration urbaine et de fonctionnement.
- Profiter de l'attractivité géographique et démographique de la ville pour concevoir un projet urbain durable. Développer l'attractivité communale vis-à-vis de la population jeune en ouvrant, à l'urbanisation, certains secteurs privilégiés. Adapter l'offre résidentielle à la demande actuelle (besoin différent pour les familles, les couples, les personnes âgées ou

invalides...).

- Préserver et valoriser les caractéristiques traditionnelles du village ancien et sauvegarder les éléments de patrimoine à la fois architectural et paysager. Mettre l'accent sur la conservation du patrimoine, le respect du bâti lorrain ancien et la qualité architecturale des nouvelles constructions.
- Edicter des règles d'occupation du sol conduisant à une qualité urbaine et architecturale.
- Préserver les paysages urbains et naturels qui participent à la qualité du cadre de vie.
- Prendre en considération les contraintes physiques du territoire de Moselle et Madon.
- Prendre en compte l'aspect environnemental du site. Protéger et valoriser le paysage alentour en portant une attention particulière à tous les milieux naturels, afin de pérenniser le cadre de vie.

### CONSEIL MUNICIPAL

#### **Acquisition de terrain (parcelle AC n°656 aux Consorts VAULTRIN) :**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité : **décide** d'acquiescer, aux Consorts VAULTRIN, la parcelle cadastrée AC-656, sise « Jardin Mont Plaisir », d'une superficie de **170 m<sup>2</sup>**, au prix de **10,00 € le m<sup>2</sup>**. Les frais de Notaire seront supportés par la Commune.

#### **Vente de parcelles de terrains à un particulier rue du Tram :**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité : **DECIDE** : de céder les parcelles communales cadastrées AC-1020-1021-1022, d'une superficie totale de **99 m<sup>2</sup>**, à Monsieur Brice DINCLAUX, au prix de : **15,10 € le m<sup>2</sup>**;

#### **Stratégie d'urbanisme sur tout le territoire : élaboration d'un SADD et d'un guide :**

Le Conseil Communautaire de janvier dernier a proposé de soumettre, aux 12 Communes de la Communauté de Communes Moselle et Madon, plusieurs documents relatifs à l'urbanisme, à savoir :

- \* Le Schéma d'Aménagement et de Développement Durable (SADD),
- \* Le Guide de l'urbanisme en Moselle et Madon.

Chaque Conseiller Municipal a été destinataire de ces documents, pour en prendre connaissance. A travers ces documents, il s'agit d'acter une stratégie d'urbanisme sur le territoire, de retenir les principes qui permettront d'harmoniser les P.L.U. ou les opérations urbaines et d'apporter une certaine équité aux pétitionnaires. Ils seront, également, des atouts décisifs dans les échanges avec le SCOT.

Ces documents ont fait l'objet de plusieurs réunions en conférence des Maires et sont issus de réflexions menées lors de la révision de plusieurs P.L.U. sur le territoire. Conformément à la demande d'avis de la C.C.M.M, à toutes les Communes, à l'issue du débat, les élus de Chavigny lui demandent d'apporter les ajouts suivants :

- ▶ Sur le guide de l'urbanisme : « obligation de création de places de parking privé en cas de modification d'un immeuble particulier en immeuble collectif ».
- ▶ Sur le SADD, si c'est réglementairement possible : « traversée des poids lourds interdite sur l'axe routier CHAVIGNY, NEUVES-MAISONS et PONT-SAINT-VINCENT.

#### **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)**

##### ***Distribution des colis de fin d'année et Repas des Anciens***

Comme chaque année, le **CCAS de Chavigny** a organisé la confection et la distribution des colis aux personnes de + de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas des anciens le 16 octobre 2011.

Les membres du CCAS se sont répartis la distribution des 56 colis réalisés par la Ferme de la Faisanderie.

La qualité des produits et la présentation des colis ont été très appréciées par tous les destinataires

##### ***A Vos Agendas***

Le **CCAS** informe tous les habitants de plus de 65 ans que le repas traditionnel de fin d'année se déroulera salle André Chardin **dimanche 21 octobre 2012 à 12h30**

Les inscriptions seront prises à partir de septembre en Mairie (**03 83 47 24 32** )

##### ***Appel aux Habitants***

Le CCAS envisage la création d'un réseau de visite aux personnes âgées de la Commune et vivant seules.

Si vous avez un peu de temps à consacrer pour les visites, veuillez contacter la Mairie ou laisser nous un message sur **mairie.chavigny@wanadoo.fr**

### Solidarités



#### Parrainages civils fraternels et solidaires

Beaucoup de monde dans la salle des mariages à la mairie pour accueillir six enfants et leurs familles originaires d'Arménie et d'Azerbaïdjan pour un parrainage civil républicain le 4 février 2012.

**Laoura et Kristina Kotcharian, Abraham, Daniel, Hakob et Iossephe Eguizaryan** ont été reçus fraternellement par la communauté républicaine.

Résidant avec leurs parents au foyer Aristide-Briand à Neuves-Maisons, ils sont soutenus depuis leur arrivée en France par RESF 54 (Réseau Education Sans Frontière).

**Persécutés** dans leur pays respectif, sans papiers, ils souhaitent *s'intégrer en France en demandant la protection de notre République*.

Le maire, Hervé Tillard, a accueilli les enfants, leurs parents et amis, les membres de RESF ainsi que les parrains et marraines - **Brigitte Champagne et François Nedey, Nicole Poje et Philippe Marquis, Bernard Champagne et Jean-Marie Weiss, Sandra Loddo et Patrice Bousnane, Lydie Rouyer et Michel Grzebyk, Christelle Grzebyk et René Denille** - selon le principe de RESF, un ou une élu (e) de la République et un ou une citoyen (ne) de la société civile.

Il précisa que ce jour sera gravé dans la mémoire des présents. Il affirma que « Nous sommes tous réunis aujourd'hui pour se rappeler qu'en France, les mots **Liberté Egalité Fraternité** ont un sens, même si en 2012 un nombre croissant de nos concitoyens, y compris au plus haut de l'État les ont oubliés, mais c'est surtout parce que nous ne cautionnons pas la politique de nos dirigeants actuels envers ceux qui viennent de loin, pour nous demander aide.

Si nous sommes ici, c'est que nous avons la conviction qu'en tant qu'élus de la République, bénévoles associatifs et citoyens notre devoir est de témoigner de notre refus de cette politique absurde, indigne et tragique. »\*

Il a terminé par la lecture d'un poème-slam « Sans papiers » écrit par Samiel (lui-même un sans papiers), qui retrace son long trajet semé d'embûches pour être accueilli par la France.

A la fin de la cérémonie chaque enfant, citoyen du monde, scolarisé à Neuves-Maisons ou à Vandœuvre, a reçu une copie de l'acte attestant l'engagement de leur parrain et de leur marraine. Notre façon de dire qu'ils sont comme tous les enfants qui vivent sur notre territoire.

*\*Propos traduits en russe par Agna, élève en 4e au collège Jules-Ferry, à l'intention des familles présentes.*

#### **RESF (Réseau Education Sans Frontière) :**

RESF (Réseau Education Sans Frontière) est une association née en 2004 parce que des parents, des enseignants n'ont plus supporté de voir les copains et copines de leurs enfants ou leurs élèves, être expulsés avec leurs familles ou « disparaître » (car internés en centre de rétention) du jour au lendemain parce que leurs parents étaient sans papiers.

RESF s'est organisé pour aider les familles mais aussi les jeunes, isolés et scolarisés devenus majeurs dans leurs démarches de régularisation.

**En France, tout enfant, quel que soit le statut de ses parents, avec ou sans papiers, a droit à l'école.**

Un des objectifs de RESF est de défendre ce droit.

RESF 54 organise le **dernier samedi de chaque mois, place Stanislas à ISHOD**, un cercle de silence en soutien à tous ces enfants et leurs familles.

# CHAVIGNY INFOS

## Vivre Ensemble

### Solidarités

#### Les anciens combattants en assemblée générale



Samedi 28 janvier, la section des anciens combattants était en assemblée générale.

*Jean-Pierre Thiébaux*, président de l'association, *Paul Belot*, vice-président, *Bernard Guichet*, le trésorier et *Colette Duillon*, la secrétaire ont présenté le bilan moral et financier ainsi que les activités de la section durant l'année 2011 dont la participation de représentants de la section aux diverses manifestations patriotiques locales.

Une minute de silence fut observée pour *Emile Gasquères*, décédé récemment. Jean-Pierre Thiébaux remercia *les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes* pour leur présence aux commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre et la réalisation de tableaux sur la guerre 14-18. Le bureau de l'association a été reconduit pour trois ans.

Le maire, *Hervé Tillard* et *René Denille*, adjoint sont venus saluer les anciens combattants. L'assemblée générale s'est poursuivie par un repas et un loto dans l'après-midi.

#### Des nouvelles du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Les différents projets du CMJ ont permis aux jeunes, outre de prendre une part active à la vie de la commune, de réfléchir sur divers sujets.

Les jeunes ont, comme chaque année, répondu présents pour s'associer à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Après avoir décidé de réaliser des fresques sur des événements marquants ou insolites survenus durant la première guerre mondiale, ils se sont documentés et informés pour regrouper le maximum de renseignements. Le résultat de leurs efforts, trois grandes fresques, a été admiré et félicité lors du pot de l'amitié faisant suite à la célébration.

Nos élus juniors souhaitaient organiser un **loto intergénérationnel** sur la commune au profit d'une association caritative, mais ce projet rencontrait des difficultés de mise en œuvre. Ils ont donc été ravis lorsque le **Comité des Fêtes de Chavigny** leur a proposé de s'associer à lui pour le loto qu'il organisait le dimanche 4 mars. Cela leur a permis, outre l'aide apportée aux adultes pour le bon déroulement de la manifestation, de réaliser **une vente au profit des Restos du cœur de Pont-Saint-Vincent**.

Les bénéfices de celle-ci, **cent quatre-vingt-deux euros**, ont été remis à Mr PERROT, responsable de l'association lors de la réunion du 27 mars en mairie en présence des élus adultes et de Jean-Denis VAIRELLES, président de Comité des Fêtes. Mrs PERROT et VAIRELLES ont chaleureusement remercié les jeunes pour leur engagement et leur geste généreux.



#### Fresque sous le pont :

La fresque sous le Pont du Coucou rue de Nancy a-t-elle disparu ?

Non, elle a pris ses quartiers d'hiver. Réalisée par les jeunes de Chavigny sur le thème de l'histoire de la mine et de la sidérurgie, elle en avait bien besoin.

*Présente sous le pont depuis avril 2008*, elle sera restaurée *par les jeunes* avec *Fanchon Gauville* pour bientôt y retrouver sa place.



### Accueil Périscolaire - APS



#### Cantine : de plus en plus d'enfants

Le succès de la cantine (**55 enfants en moyenne par jour**) organisée par l'Accueil Périscolaire ont amené les responsables de l'association à recruter deux nouvelles salariées.

**Depuis janvier 2012**, Cindy Rosquin a été embauchée comme employée de restauration et Anne Karotsch comme aide animatrice. Elles sont en contrats aidés CAE.

Elles secondent les 3 animatrices (Anne-Christine, Micheline et Sylvie) en

assurant le service de cantine (préparation des tables, des repas amenés par API Restauration, la vaisselle et le ménage).

Pendant leur contrat (6 mois), une formation au BAFA (Brevet d'Aptitude au Fonction d'Animation) leur sera proposée. Auparavant (en décembre), ECOVAL de Neuves-Maisons (association de réinsertion) sollicitée par l'A.P.S. avait mis à disposition deux employés de collectivités dont Cindy Rosquin.

Les animatrices, déchargées de ce travail, peuvent s'occuper davantage des enfants en jouant avec eux dans la cour de l'école avant et après le repas, ou dans la salle avec des animations proposées par API Restauration.

**En janvier**, les enfants ont fêté les rois, puis la semaine du goût.

**En avril**, ce sera le menu de Pâques et la semaine du développement durable et bilan carbone avec des repas composés avec des produits locaux (ex. : pudding de pommes de terre Caesar ou gratin de pommes de terre Agatha...).

**De mai à juin**, il sera question de manger végétarien (mai), du printemps bio et d'un menu des îles grecques (juin) pour terminer le 5 juillet par le repas des vacances.

**Pour plus d'informations : [www.api-restauration.com](http://www.api-restauration.com)**

#### Coucou du mercredi

Depuis la rentrée de janvier 2012, l'Accueil Périscolaire (A.P.S.) organise à nouveau le « Coucou du mercredi ». Les enfants sont accueillis toute la journée par les animatrices, Anne-Christine Da Silva, Micheline Coussot et Sylvie Janson.

Après la préparation des galettes et la confection de couronnes pour la fête des rois en janvier, les enfants ont préparé une pâte à crêpes pour la Chandeleur.

Fanchon Cauville, l'animatrice de la commune à participer dans le cadre de sa mission d'aide aux associations à la redéfinition du projet du « Coucou ». Un programme jusqu'à la fin de l'année scolaire sera proposé aux parents et surtout aux enfants.

Dussama Riadi, en stage auprès de Fanchon, a secondé les animatrices tous les mercredis jusqu'aux vacances de Pâques.

Il a mis en place avec les animatrices un « Tour du monde » autour de la gastronomie, l'artisanat. Les enfants (une dizaine à chaque séance) ont visité tour à tour l'Europe (confection de pizzas pour le repas), l'Afrique (préparation d'un tajine de poulet aux olives) avec une découverte des masques de l'Afrique noire puis l'Amérique avec une activité autour du drapeau des U.S.A. et un menu hamburger-frites.

Les enfants ont aussi fabriqué des voitures avec des bouteilles en plastic et du matériel de récupération comme en Afrique ou en Asie. Ils joueront bientôt avec sur un circuit de formule 1.

**Nouveauté** : toutes les 6 semaines, **les enfants du coucou participeront à des activités des inter centres** proposées par les différents CLSH de la Communauté de Communes Moselle et Madon (C.C.M.M.).

**Pour leur première participation aux inter centres de Moselle et Madon** (regroupement des Accueils de Loisirs de la Communauté de Commune), les 7 enfants présents ont été enchantés par cette journée d'animation le 4/04 pour un rallye découverte autour du lac de Messein. Accompagnés par Fanchon, animatrice jeunesse de la commune et d'Oussama son stagiaire (les animatrices du coucou étant en formation), ils ont pu s'initier à la pêche, à la tèque (base ball simplifié) et à la fabrication d'objets volants en papier. Le prochain inter centre aura lieu vers la fin mai à Viterne pour des olympiades.

**Inscription auprès de l'A.P.S. au-dessus de l'école élémentaire ou au 03.83.26.48.23**

#### Les budgets de la commune:

Vous trouverez dans l'**encart central en couleur** des éléments vous permettant **de mieux appréhender** le budget de la Commune.

Il se décompose de la façon suivante :

- **Le budget d'investissement** finance les opérations (travaux et acquisition) qui améliorent le « patrimoine » de la Commune
- **Le budget de fonctionnement** finance les dépenses qui se rapportent au quotidien des services communaux

#### Budget 2012 : équilibre, équilibre

##### Maîtrise des dépenses et stabilité des recettes

La situation nationale est marquée par la rigueur . Elle entraîne pour la commune **le gel des dotations de l'état et la baisse des subventions**. Comme les années précédentes l'équilibre du **budget de fonctionnement oblige l'équipe municipale à la rigueur et à l'optimisation des dépenses récurrentes**.

Néanmoins **la politique locale menée en faveur de l'habitat** permet aux finances communales d'enregistrées **des recettes supplémentaires** suite à l'élargissement des bases sur la taxe d'habitation et du foncier bâti.

Cette situation permet d'annoncer **pour l'année 2012 une stabilité des taux d'impositions** sans compromettre les services rendus aux habitants Pour bien comprendre pourquoi la situation du budget de fonctionnement est difficile, vous trouverez ci-dessous un état des données de CHAVIGNY, comparées aux communes voisines ainsi qu'à la moyenne nationale

La situation est plus simple sur le **budget d'investissement** où nos capacités financières correctes permettent de poursuivre notre plan de développement durable sur Chavigny.

Vous trouverez d'ailleurs , ci-dessous, le détail de ces investissements.

#### Des investissements judicieux et cohérents

**Dans le cadre du développement durable**, la Municipalité souhaite réduire ses dépenses énergétiques d'où **les investissements d'économie d'énergie** réguliers dans les bâtiments publiques et notamment dans les écoles.

**La pollution lumineuse et la consommation énergivore** de l'éclairage public entrent également dans ce cadre, c'est pourquoi **la rénovation complète** est prévue dans le courant de cette année.

Ces investissements vont permettre **de réduire** la facture énergétique **de plus de 10 000€** sur une année pleine.

Mais il faut aussi remplacer le matériel vétuste et obsolète par du matériel plus performant et économe en énergie.

#### Les principaux projets budgétés pour l'année 2012:

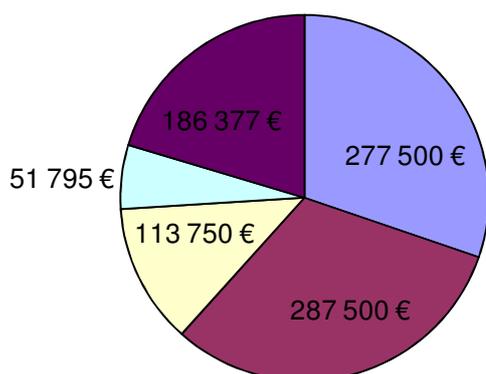
- Rénovation complète de l'éclairage public : 158000€
- Isolation et rénovation complète des toitures des bâtiments de l'école élémentaire: 50 000€
- Achat d'un défibrillateur 1 600€
- Achat d'une tondeuse auto portée 17 900€
- Nouveau standard téléphonique à la mairie 2 700€
- Acquisition de terrains : 11.400€
- Photocopieur école élémentaire 4 500€
- Rénovation de trottoirs : 68 000€
- Travaux d'entretiens : 10 200 €
- Révision du Plan Local d'Urbanisme : 8 000€
- Extension du columbarium : 10 000€

Le détail de ces travaux sera développé dans nos prochaines infos municipales...

### Finances

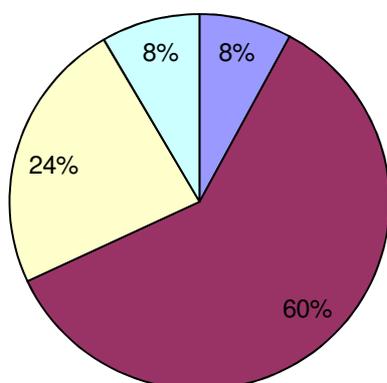
DOSSIER

#### Budget de Fonctionnement : 916 922€



- Charges générales: fournitures, énergie...
- Personnel municipal
- Charges de gestion courante: Subvention aux associations...
- Charges financières
- Virement à la section d'investissement

#### Ressources de Fonctionnement : 916 922€

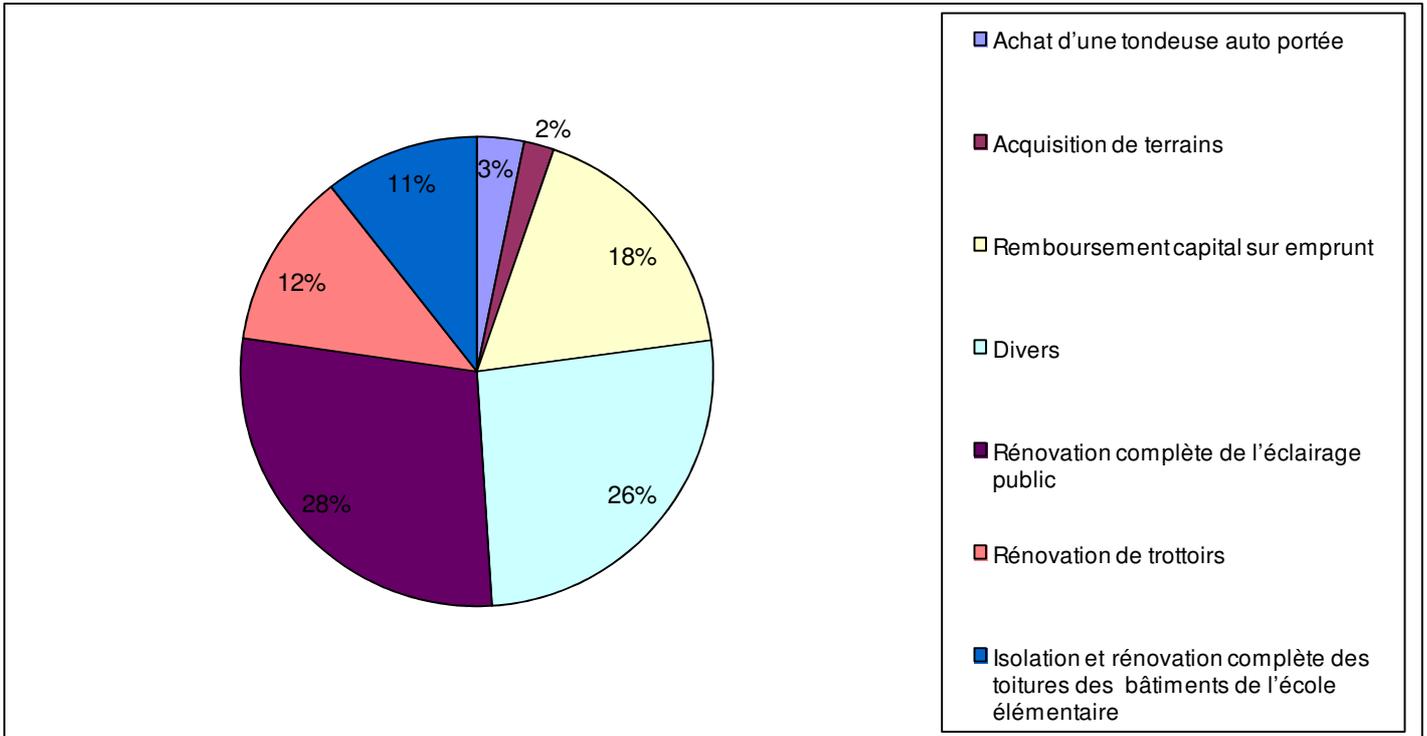


- Produits des recettes: vente de bois, concession...
- Impôts
- Dotations
- Divers

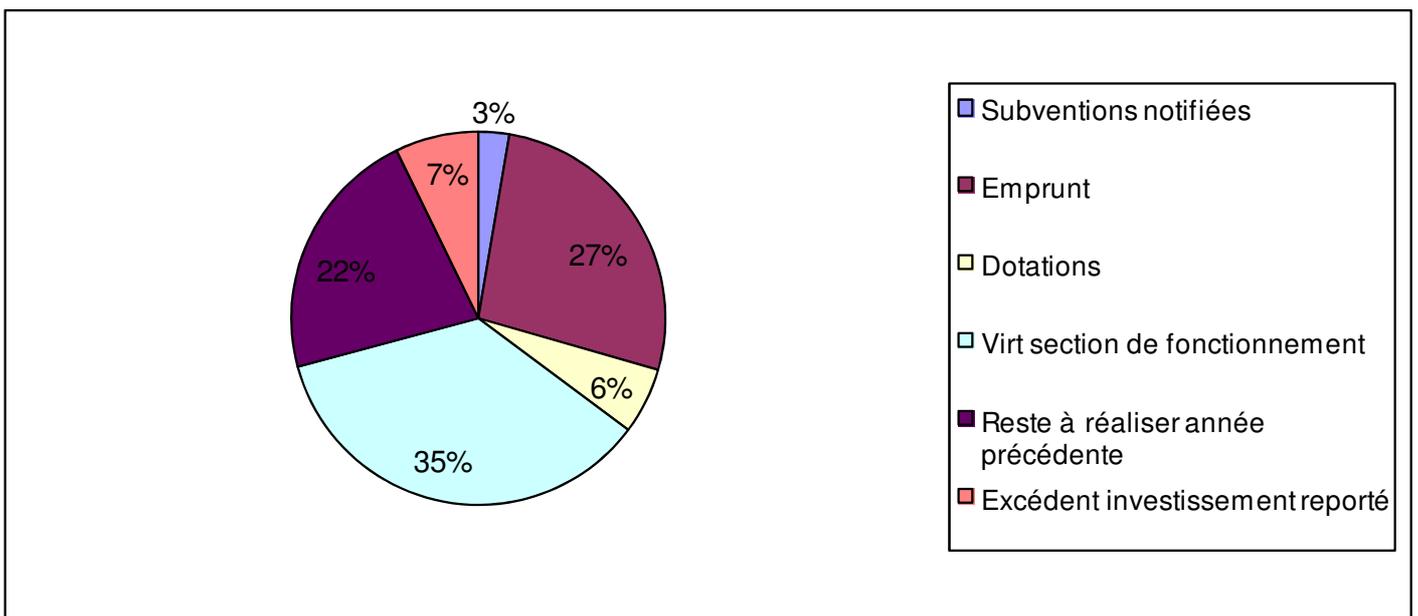
### Finances

DOSSIER

#### Budget d' Investissement: 558 685€



#### Recettes d' Investissement: 558 685€



#### Éléments de recettes comparées (communes voisines) en 2010

(Source Ministère du Budget, des comptes publics et de la réforme de l'état)

	Chavigny	Chaligny	Messein	Pont Saint Vincent	Maron	Richardménil
Dotation de l'état (DGF) par habitant	101€	152€	106€	160€	126€	139€
Taux taxe d'habitation	12,74%	13,95%	14,96%	14,66%	14,03%	17,97%
Taux foncier bâti	13,98%	16,37%	19,96%	17,99%	16,60%	12,89%

#### Éléments de recettes comparées avec le niveau national

Les taux des taxes 2012 de la commune n'augmentent pas

	Chavigny	Moyenne Nationale
Taux Taxe d'habitation	12,74%	11,32%
Taux Taxe Foncier	13,98%	15,79%
Dotation de l'Etat (DGF) par habitant	101€	174€

*NB : Les données disponibles concernent l'année 2010, elles ne tiennent pas compte d'éventuelles augmentations, non encore connues à ce jour.*

#### Éléments de dépenses comparées de 2010 (Communes voisines)

(Source Ministère du Budget, des comptes publics et de la réforme de l'état)

Par habitant	Chavigny	Chaligny	Messein	Pont Saint Vincent	Richardménil	Moyenne Nationale
Achats et Services	139€	149€	216€	160€	139€	174€
Charges de Personnel	176€	299€	322€	301€	265€	233€
Subventions (écoles, associations)	36€	13€	13€	13€	21€	28€
Annuité des emprunts	123€	49€	166€	84€	26€	85€

#### Les chiffres parlent d'eux mêmes.

*Les dépenses de la commune et ses taux d'impositions sont inférieures aux communes voisines*

La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État pour Chavigny demeure à ce jour **une des plus faibles de France par habitant.**

En effet, elle est de **101€/hab.** pour notre commune, alors que la moyenne nationale est de **174€/hab.**

La saisie de la cour régionale des comptes et du Préfet n'ont pas permis la prise en compte de notre requête.

L'action auprès du tribunal administratif semble être le seul moyen de faire valoir les droits de notre commune, mais le chemin pour nous rendre justice sera long...

Les charges de personnel sont les faiblesses du panel ce qui n'empêche pas un travail de qualité hiver comme été sur le terrain comme dans les bureaux.

Les associations, qui contribuent au « vivre ensemble » à Chavigny, requièrent une attention toute particulière comme le démontrent le niveau des subventions versées.

Une autre ombre au tableau vient se greffer, **l'accès au crédit pour les collectivités** s'est considérablement durci depuis **la crise bancaire de 2010.**

Nos partenaires financiers ont soit disparu de la scène des collectivités ou **prêtent à des taux plus élevés que pour les particuliers** et sur des durées très courtes.

Les communes **ne déposent pas de capitaux** auprès des banques et sont par ce fait des clients peu intéressants dans le contexte actuel.



Les travaux réalisés sur la commune durant l'année 2011, s'inscrivent dans la continuité d'un programme pluriannuel qui permet de générer des économies par la baisse des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public :

Remplacement des fenêtres (déperditions thermiques importantes), des cages d'escalier des 2 bâtiments de l'école élémentaire et des 3 portes de garages pour un coût de 9 199,75 € TTC.

Mise en place d'un éclairage neuf pour l'accès au sentier entre l'école et la salle André Chardin, ainsi que l'éclairage du parking de la salle, mais aussi le remplacement de luminaires **vétustes et énergivores** 100W type boule / vapeur de mercure par des luminaires de 70 W pour l'accès de l'école élémentaire (1 candélabre côté église), pour l'accès école maternelle (2 candélabres) et rue des Pruneliers (10 candélabres) le tout pour 14 000 € TTC.

Ces travaux représentent une économie pour la Commune (et donc le budget) par la réduction de la puissance installée : 410 W de moins, la baisse de la consommation : 1 724 kW annuel (33% d'économie). La commune obtient du Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe & Moselle des CEE (Certificat d'Economies d'Energie) pour un équivalent à 83 200 kWh cumac, soit un montant d'environ 170 € et une redevance de 11 % du montant HT, soit 1 280 €.

La sécurité des personnes fait partie aussi du programme des travaux 2011 par l'aménagement de la cour de l'école maternelle et la mise en sécurité de l'accès par la pose d'une barrière accès pompier. De même, le haut du sentier menant du parking de la salle à l'école maternelle dit « sentiers des écoliers » a été amélioré par une pente au dénivelé moins important (moins 70 cm) et mieux protégé par une bordure de trottoirs d'un côté et une haie d'arbustes de l'autre.

Les employés du technique (Sylvain, Cyril, Mario, Boris) ont poursuivi l'embellissement de la commune par le fleurissement des talus de la nouvelle cour de l'école maternelle et du « chemin des écoliers » côté maternelle. Après des travaux de préparation (retrait des souches d'arbres, de la pierraille bêchage...), ils ont recouvert le sol d'une toile géotextile pour la prévention des mauvaises herbes. Ensuite, ils ont replanté une centaine d'arbustes d'ornement (millepertuis) ou de plants de fleurs.

Fin 2011, l'entreprise SRE a terminé les travaux de réfection de la chaussée et d'aménagement de la voirie rue des prés, après les travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement par la Communauté de Communes Moselle et Madon. Il s'agissait de créer une véritable rue avec un caniveau, des avaloirs, des bordures de trottoirs et un enrobé pour la chaussée.

# CHAVIGNY INFOS

## Vivre Ensemble

### Comité des Fêtes



**Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale** le 27 janvier 2012. Jean-Denis Vairrelles, président du comité, a présenté le rapport moral pour l'année 2011. Il a fait le bilan des manifestations et concerts organisés pendant cette année. Il a souligné la magnifique réussite d'une nouvelle manifestation : **les 850 ans de Chavigny (voir le n°41 de Chavigny Infos)**. De l'avis d'anciens, jamais une manifestation n'avait rassemblé autant de Chaviniens.

Il a rappelé l'organisation des fêtes traditionnelles : **le 14 juillet** avec l'orchestre Christian ERB et le défilé de lampions très prisé des Chaviniens pe-

tits et grands et la St Nicolas avec un spectacle de magie et de clowns offert par la Municipalité. En mai, **le traditionnel vide-greniers qui en est à sa 7<sup>ème</sup> édition**, a connu encore une affluence record tant par le nombre de visiteurs que par la présence de 142 exposants.

**Le concert de NANCY DUCALE** joué devant une centaine de personnes, a permis de récolter des fonds pour **la construction d'une crèche au Sénégal**. La pièce de théâtre, **Les Mâles heureux**, a fait rire la quarantaine de spectateurs présents.

Après avoir approuvé le bilan moral et financier, les adhérents ont élu le nouveau conseil d'administration : Jean-Denis Vairrelles, président; Bernard Champagne, vice-président; Daniel Delolme, trésorier; Sylvie Leheux, trésorière-adjointe; Brigitte Champagne, secrétaire; Stéphane Quillon, secrétaire-adjoint.

Calendrier des manifestations consultable sur [cfchavigny.blogspot.com](http://cfchavigny.blogspot.com).  
Programme 2012 : **Mille et Une Opérettes par la Compagnie « La Citadelle » le 31/03 - Derby d'attelage le 13/05 aux Clairs Chênes - Vide-Greniers le 20/05 - Fête Nationale le 13/07 - Course de Caisses à Savon le 16/09**

**Le Comité des Fêtes** organisera la **2<sup>ème</sup> course de caisses à savon** de Chavigny le 16 septembre 2012, en partenariat avec le COLOCAS (Comité Lorrain de Caisses à Savon).

Vous pouvez pratiquer ce sport dès l'âge de 5 ans.

C'est un sport écologique car, pour se déplacer, tous ces engins utilisent uniquement la gravité donc pas de moteur, pas de bruit, pas de pollution.

Si ça vous dit, il vous reste 5 mois pour construire votre caisse à savon.

**Pour les contacts (organisation et technique): Comité des fêtes de Chavigny (03 83 47 49 97) et Fanchon Cauville (animatrice jeunesse de la commune 06 32 28 88 07).**



**Le Comité des Fêtes** a organisé **son premier loto le 4 mars** dernier à la salle André Chardin. Réussite pour une première! Ce sont **150 joueurs** de Chavigny et des alentours qui sont venus s'adonner à leur passe temps favori.

Après les avoir accueillis, le vice-président Bernard Champagne, a donné le départ des jeux. Jean-Pierre Thiébaux, le

meneur du jeu, spécialiste es animation loto a tiré les premiers numéros et c'était parti pour une quinzaine de parties. Les joueurs qui remplissaient une ligne puis trois faisant ainsi « carton plein » ont remporté de nombreux lots tels qu'une plancha, un GPS, une tireuse à bière ou un voyage sur la Costa Brava. Une partie était réservée aux enfants avec comme lots, un MP4 et 2 bons pour 1 an d'activité offert par la MJC LORRAINE.

**Le Conseil Municipal des Jeunes était associé à cette manifestation.** Les jeunes ont apporté une aide aux adultes pour le bon déroulement de la manifestation mais aussi ont organisé une tombola au profit des Restos du cœur de Pont-Saint-Vincent (voir article Conseil Municipal des Jeunes).

# CHAVIGNY INFOS

## Vivre Ensemble

### Foyer Rural

**Vœux du Foyer Rural** : le nouveau C.A du Foyer Rural a souhaité présenter lors d'un événement convivial ces vœux à tous ses adhérents. Liliane Munier, nouvelle présidente élue pleine d'énergie, a rappelé que toutes les bonnes volontés étaient les bienvenues au sein du Foyer Rural.

Le Foyer Rural vous tient au courant de ses activités par le biais de son bloc-notes distribué régulièrement dans nos boîtes aux lettres et du journal de la Commune( voir n°41 pour les responsables d'activité)

De gauche à droite : Michel DENIS, Huguette BILLING, Annie VINCHELIN, Jean-Louis MASCRE, Denise THIEBAUT, Serge ZITELLA, Marie Aline BRU, Liliane MUIER.

A genoux : Lucien LIEGOIS



#### Yoga au Foyer Rural

Le cours de yoga est une section du Foyer Rural. Créé en septembre 2010, il compte aujourd'hui 6 élèves qui se retrouvent le mercredi de 18h15 à 19h30.

Il est animé par Dominique DENIS MOREL, diplômée de

l'École Française de Yoga qui pratique depuis plus de 25 ans.

Sa pratique permet de se détendre, d'éliminer les tensions physiques et, à travers des gestes simples réalisés en pleine conscience, il permet d'accéder à la détente mentale et au bien être. D. MOREL souligne que « la respiration est le fil d'or qui relie les différentes postures entre elles, transformant ainsi la séance de yoga en un collier de perles ».

Il est accessible à tous. Venez les rejoindre et profitez d'une séance gratuite !

Renseignements au 06 33 67 35 10

#### Relaxation avec le Foyer Rural

Mme Denise Tonnelier-Mascre a créé une nouvelle section au Foyer Rural depuis le début de l'année 2012 : Relaxation. Les cours permettent d'apprendre à se relaxer avec des postures simples et avec l'aide d'une respiration adaptée. Ils se réunissent le lundi de 20H00 à 21H15 dans la salle André Chardin.

Cette relaxation, permet de se détendre, de reprendre de l'énergie tout en douceur, favorise les facultés de concentration, améliore la santé mentale et physique et permet la gestion du stress professionnel et/ou familial, de mieux préparer des concours des examens...

Venez les rejoindre pour vivre ce moment de détente et vous approprier ce qui vous convient afin de l'utiliser dans votre quotidien.

tél. 03.83.47.20.85 / 06.79.65.53.39.



Renseignements auprès de Noëlle Burgel tél.03.83.47.13.61.

#### Gymnastique Volontaire

Depuis leur retour à Chavigny, en septembre 2011, les cours de gymnastique volontaire du Foyer Rural accueillent de plus en plus de sportifs. Ils sont 15 à 20 participants sur 35 adhérents à assister aux séances sous la direction de Cyril Castanié, moniteur de gymnastique à la salle André Chardin.

Toutes les générations sont représentées (de 30 à 75 ans) les jeudis de 18H45 à 20H00 pour des exercices physiques d'assouplissement, d'échauffement, de gym douce qui servent à entretenir, améliorer la santé et participent au bien-être des personnes.

### Randonnées



#### Randonnées d'hiver pour les marcheurs du Foyer Rural

Pour la saison d'hiver, la section des marcheurs du Foyer Rural a poursuivi son programme de randonnées les mardis et dimanches.

Le 18 décembre, ils se sont rendus à Marbache. Partis du Ménil, ancien couvent de 1141, ils arrivèrent à Saizerais par l'ancienne voie de communication, en longeant un petit étang près de Belleville. A un moment du parcours, ils ont coupé le chemin, cher aux pèlerins, « le Compostelle\* » qui traverse notre région.

Après la rando de la CCMM le 12 février (voir article), le Foyer Rural organisait sa sortie annuelle dans les Vosges (26 février) en direction du Lac Blanc. Arrivés à la station, ils étaient quarante sept à chausser les raquettes à neige pour se diriger ensuite vers le col du Galvaire. Par les crêtes enneigées,

ils ont rejoint la source du lac Blanc puis l'observatoire Belmont (fait de guerre 14-18) qui surplombe la plaine d'Alsace avant de rejoindre les berges glacées du lac Noir à 950 mètres d'altitude. Dans une chaude ambiance, tous partagèrent un repas alsacien avant de redescendre pour le retour à Chavigny. Un diplôme a été remis à ceux et celles qui chaussaient les raquettes pour la première fois.

Enfin, le 25 mars, pour le début du printemps, seize randonneurs du Foyer rural se sont retrouvés pour leur circuit mensuel au départ d'Ormes et Ville au cœur du Saintois. Après avoir retracé l'histoire de ce vieux village en observant le clocher roman et le superbe portail gothique de l'église, ils se sont dirigés vers Vaudeville, par le bois de la Voivre.

En longeant les bords sinueux du Madon, ils aperçurent le **château d'Haroué** côté jardin. Retour à Ormes par le plateau. Ce fut l'occasion de se rendre dans les ruines de l'ancien couvent où ne subsiste qu'une fenêtre ogivale. Les cinq panneaux de vitraux sont encore visibles au musée des Cloîtres de...New York !

**Contact pour les randonnées du mardi et du dimanche : Jean-Louis Mascré au 03 83 47 20 85**

#### Prochaines randonnées dominicales :

Dimanche 29 Avril : Participation à l'Étoile de Sion

Dimanche 13 Mai : Rando à Wasselonne

Samedi 30 Juin et Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet : Week-end à la Roche du Page

*\*Le Compostelle est le chemin emprunté par les pèlerins se rendant à Saint Jacques de Compostelle en Espagne*

#### 12 randos en CCMM

Les marcheurs de Moselle et Madon proposent en 2012, 12 randonnées en Moselle et Madon avec la participation de toutes les associations de randonnée du territoire dont le Foyer rural de Chavigny. L'objectif est de faire découvrir le territoire dans lequel nous vivons. **Chaque mois on pourra découvrir une des douze communes** qui composent la CCMM au travers de ses sentiers de randonnées. Un triple enjeu: la découverte ou redécouverte du territoire et de son environnement, connaître les associations ou groupes de randonneurs et enfin sensibiliser les habitants du territoire, mais aussi ceux des territoires voisins, au patrimoine et paysages locaux.

Le **12 février, ils étaient cent vingt marcheurs** présents sous un magnifique soleil, pour la 2<sup>ème</sup> randonnée au départ de Chavigny. 2 circuits étaient proposés : du Tram (6 km), empruntant la voie ferrée de l'ancien tramway pour aboutir à « la Forestière » et un autre de 10 km jusqu'à l'ancienne carrière de castine, par la route Nanquette. A la Forestière, petit arrêt pour voir

le bâtiment d'où était produite l'énergie électrique, dernier vestige bâti de l'existence du tram. Au retour à l'espace Chardin une collation offerte par la Communauté de Commune attendait les participants, ainsi que les panneaux de l'exposition sur le Tram dans la Commune.

#### **Renseignements pour les mois suivants :**

**Jean-Yves DUDOT 03 83 15 89 82 ou [jyoudot@cc-mosellemadon.fr](mailto:jyoudot@cc-mosellemadon.fr)**

**Vincent Vuilleumard 03 83 15 89 80 ou [vvuilleumard@cc-mosellemadon.fr](mailto:vvuilleumard@cc-mosellemadon.fr). Les fiches randonnées et la carte ICN sont disponibles à la CCMM, au Pôle technique et à la Filoche.**

n°4 : Messein circuit du bois des Roches RDV salle de l'Acquêt d'eau (lac de Messein) le 12 avril à 13H30

n°5 : Maizières circuit des carrières RDV salle polyvalente le 17 mai à 13H30

n°6 : Maron circuit des vignes et vergers RDV place Charles de Gaulle le 10 juin à 13H30

### Brèves & Vœux



#### Vœux du Maire et Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux chavinéennes et chavinéens, s'est déroulé lors de la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal, le 20 janvier 2012 dans la salle André Chardin.

Une vingtaine de familles sur les 90 nouvellement arrivées sur la commune avaient répondu à l'invitation ainsi que les représentants des différentes associations de la commune. Jean-Paul Vinchelin maire de Neuves-Maisons, conseiller général du canton, Etienne Thil, vice-président de la Communauté de Commune Moselle et Madon (CCMM) qui représentait Annie Villa, présidente de la CCMM absente pour raisons de santé, étaient aussi présents ainsi que des élus de Neuves-Maisons.

C'est devant une nombreuse assistance et en présence de membres du conseil et des agents de la commune qu'Hervé Tillard, le maire, présenta ses vœux en soulignant les réalisations de 2011 notamment la poursuite des travaux de voirie dont la rue des prés (route, trottoir et signalétique), pour sécuriser les déplacements dans la commune et des travaux d'isolation et de rénovation des écoles, y compris la création d'une nouvelle cours d'école

pour la maternelle ainsi qu'un programme de modification de l'éclairage public (développement durable).

Puis, il présenta les projets pour 2012 : la sécurisation de l'alimentation en eau et le traitement des rejets de la commune (assainissement), la mise en chantier de la zone d'activités économiques sur le plateau de Brabois, avec la construction d'une crèche pour répondre aux besoins des entreprises, et de communes de la CCMM dont la nôtre. Il évoqua également les travaux de voirie, le renforcement de l'éclairage public, la modification du PLU etc.

Le maire remercia tous les bénévoles associatifs qui œuvrent à la vie et à l'animation de la commune et invita les présidents(es) des associations à présenter leurs différentes activités auprès de la population : Association des Anciens Combattants et Mutilés (A.M.C.), Accueil Périscolaire (APS), Association Sportive de Chavigny (ASC), Comité des Fêtes de Chavigny, l'équipe paroissiale, le Foyer Rural et SLUC Tennis.

La manifestation se termina par le pot de l'amitié et le partage de la galette.

#### ZAC Brabois-Forestière : où en sommes-nous ?

La Communauté de Communes Moselle et Madon (C.C.M.M.) vient de lancer un appel d'offres pour une mission d'architecte urbaniste conseil du parc d'activités Brabois-Forestière à Chavigny.

#### Pourquoi une tranchée à été ouverte sur le plateau ?

Pour y recevoir les terres enlevées lors des travaux d'assainissement en cours afin d'aplanir les terrains amener à accueillir la Z.A.C. Brabois - Forestière.

**Le projet de multi accueil pour la petite enfance** (crèche, Halte garderie) est en bonne voie. Cette structure de la C.C.M.M. de 25 places à terme, répondra aux besoins des entreprises du site (3/4) mais également en partie aux besoins des familles de Moselle et Madon (1/4).

Les travaux démarreraient en 2013 pour une ouverture en 2014.

# CHAVIGNY INFOS

## Vivre Ensemble

### JEUNESSE



#### Carnaval au C.L.S.H.

Du 20 au 24 février, une quinzaine d'enfants âgés de 3 à 10 ans ont participé à la préparation de la petite fête de Carnaval. Tous y compris les ados ont contribué à la construction du bonhomme carnaval et la réalisation de costumes et accessoires à base de récupération. Ils sont allés à la ludothèque un

matin pour la construction d'une voiture en récup' et des jeux libres.

Gwendoline, Gaëtan et Elhage sous la direction de Fanchon Cauville ont animé ce centre de loisirs. Le vendredi Monsieur Carnaval astronaute a été brûlé dans le verger pour clôturer cette semaine et fêter le début du printemps devant les enfants costumés et leurs parents.

C'est à Emeric et Sullivan que les animatrices avaient confié le soin d'allumer le bûcher. Ensuite, tous sont revenus à la salle pour un goûter avec des crêpes préparées par les enfants.

#### Civisme :

Sullivan et Emeric (anciens maire junior et maire adjoint du Conseil Municipal des Jeunes) investis dans le C.L.S.H ont nettoyé les abords et les locaux de la salle pour laisser propre l'espace André Chardin, à la fin du centre de loisirs.

**Nouveauté :** *Le prochain centre de loisirs en avril se déroulera sur deux semaines.*

**Fanchon Cauville : animatrice jeunesse de la commune 06 32 28 88 07**

#### Ados en Réseau

Les ados des communes du réseau (Chavigny, Neuves-Maisons et Richardménil) se sont retrouvés de novembre 2011 à mars 2012 pour 3 soirées à thèmes.

Le 26 novembre à la MJC Lorraine, soirée sculpture et escalade avec création d'une sculpture sur le développement durable, escalade, buffet et blind test musical. Le 10 décembre à Chavigny, salle André Chardin, quinze jeunes (7 de Chavigny et 8 de Neuves-Maisons) se sont remémorés les bons moments de l'année écoulée autour d'une pizza lors de la soirée « Flash Back », .

« Voyage dans le temps des jeux vidéo » a rassemblé le 3 mars, à Richardménil, une cinquantaine de jeunes du territoire dont 9 ados de Chavigny. Ils ont pu découvrir les premières consoles de jeux, jouer à différents jeux (foot, Mario Bros...). La soirée s'est achevée par un concours de Just-Dance très convivial .

Après une pause pizza, une grande majorité d'entre eux s'est exercé à la danse sur écran géant.

Pour la première fois, les ados des communes regroupées dans le réseau sud (Thélod, Bainville sur Madon, Maron, Chaligny, Viterne et Xeulilly) ont rejoint ceux d'Ados en Réseau pour une soirée où tous se sont bien amusés.



#### Animations à venir

*Séminaire Besoin d'Air pour les plus de 11 ans aux vacances de Pâques 2012., au chalet de la Rayée dans les Vosges.*

*Projet la Rue est à Nous dès Pâques 2012... Animations autour des rues de Chavigny avec entre autre la construction de caisses à savon.*

# CHAVIGNY INFOS

## Vivre Ensemble

### JEUNESSE



#### Les après-midi Ados au CLSH de février

Ces dernières vacances, à l'espace André Chardin à Chavigny, le centre aéré a accueilli des enfants mais aussi des ados âgés de 11 à 18 ans pour des acti-

tivités sportives et culturelles. Les après-midi organisés pour les ados ont pu nous apprendre à réfléchir, à jouer et s'amuser ensemble.

Mardi, nous nous sommes exercés avec des ados de Neuves-Maisons et Blandine, leur animatrice à la pratique du ski alpin au Lispach, une station au cœur des Vosges.

Nous avons pu nous amuser ensuite à descendre les pentes avec des luges qui nous avaient été prêtées. On peut vous confirmer que la neige était froide !!!

Puis le lendemain soir nous étions huit à une soirée raclette sur le thème de la montagne, les jeunes des autres communes (Neuves-Maisons et Richardménénil) ont pu nous rejoindre pour festoyer autour d'une table. L'après-midi, nous étions tous à la Filoche (la médiathèque de la communauté de communes) pour un tournoi de Tracksmania, un jeu vidéo de courses de voitures.

Toute la semaine nous avons bénéficié de matériels et d'outils pour confectionner un bonhomme en bois pour le Carnaval des petits. Cette semaine aura été bénéfique pour nous mais aussi pour les enfants qui ont pu s'amuser et rigoler avec nous.  
*Emeric Mazoyer*

#### PROGRAMME JEUNESSE

##### AVRIL:

**Du 10 au 13:** CLSH 3/10 ans (La rue est à nous et potager), Accueil Loisirs 10/14 ans et Après-midi Ados: La Rue est à Nous et chantier potager

**Du 16 au 20:** CLSH 3/14 ans, Séminaire Besoin d'Air à la Rayée (Vosges)

**28/04 :** Soirée Ados communale, réunion sur les projets, apéro dinatoire autour de mini jeux de société et soirée jeux vidéo sur écran géant (une Wii sera mise à disposition des jeunes. Ils pourront amener des jeux, manettes et autres consoles. Salle André Chardin 17H30-22H30

##### MAI:

**12 et 13:** Week-end Ados en Réseau (Voile et Vélo-route).

**Dimanche 27 mai:** Sportez-vous bien à Richardménénil

##### JUIN:

**Samedi 2:** Ados en réseau (Europa Park)

**Dimanche 10:** Fête des vergers à Maron

**Samedi 16 :** Soirée Ados communale Salle André Chardin

##### JUILLET:

**Du 9 au 13:**

CLSH 3/10 ans: Nuit sous tentes, La rue est à Nous (Théâtre et fabrication de deux Tivolis « jeu à billes »)

Accueil Loisirs 10/14 ans: Thème à définir, lien avec le groupe « ados » de la MJC Lorraine

Besoin d'Air pour les 11/18 ans

**Du 16 au 20:**

CLSH 3/10 ans: Nuit sous tentes, La rue est à nous (Théâtre et Tivoli)

Accueil Loisirs 10/14 ans:

Chantier et Après-midi Ados: La rue est à Nous, caisse à Savon

**Du 23 au 27:**

CLSH 3/10 ans: Mini camp 3 j et 2 nuits pour les 6/10 ans (lieu à définir). La rue est à Nous, Tivoli, Pushcar

Accueil Loisirs 10/14 ans: Thème à définir, lien avec groupe MJC Lorraine

Chantier et Après-midi Ados: La rue est à Nous, caisse à savon

**Du 30 au 3 AOUT:**

CLSH 3/10 ans: Nuits sous tente, Fête de fin du centre

Accueil Loisirs 10/14 ans: Thème à définir, lien avec groupe MJC Lorraine

Mini-Camp 11/18 ans: Vosges et activités en lien avec la conduite d'un engin non motorisé, avec le groupe de Neuves-Maisons.

##### AOUT:

Fin Aout: Soirée Ados communale de mobilisation pour la Course de Caisses à Savon

##### SEPTEMBRE:

Accueil Ados sur projets

Dimanche 16: Course de Caisses à Savon

Samedi 22: Journée Ados en Réseau: Paint Ball (+ mobilisation pacifiste)

### Retour vers le passé

#### Chavigny pendant la guerre de 1939-1945.

La guerre a été pour le village une rude épreuve. Lors de l'avance des Allemands, en 1940, plusieurs familles ont vécu l'aventure de l'exode: Marcel Mangeot se souvient d'être parti en vélo, avec son frère et son père qui, affecté spécial à l'usine, avait reçu une nouvelle affectation à une usine de Montluçon. Ils n'ont pu arriver à destination, les Allemands leur ayant coupé la route.

Leur retour au village, qui a pris une semaine, a été particulièrement difficile : le pont de Pont-Saint-Vincent avait sauté et ils ont dû traverser la Moselle sur le pont du chemin de fer, dont deux arches avaient été détruites et dont les rails pendaient dangereusement dans le vide. La plupart des habitants qui étaient partis comme eux sont revenus plus ou moins vite à Chavigny et les hommes qui avaient été mobilisés ont été démobilisés progressivement au début de l'été 1940.

C'est alors qu'on a constaté qu'un grand nombre d'entre eux avaient été faits prisonniers : ils étaient au nombre de 27 sur une liste fournie par l'administration en avril 1943. Il y a eu aussi des morts : dix-sept noms de tués au combat, de résistants fusillés ou de victimes civiles de la guerre figurent au monument aux morts de la commune. Après avoir augmenté légèrement, du fait des citoyens qui étaient venus chercher refuge au village, la population n'a cessé de décroître pendant les années de guerre, en raison d'un excès régulier des décès sur les naissances que l'absence des prisonniers et la peur du lendemain maintenaient à un niveau très bas. Il n'y avait plus que 882 habitants dans la commune au recensement de 1946.

Ceux qui ont vécu cette époque difficile se souviennent des réquisitions, des restrictions alimentaires, des cartes de rationnement en pain, en viande et en denrées diverses, des alertes aériennes, pendant lesquelles la population courait se réfugier dans le tunnel, dans l'entrée de la mine ou dans des caves. La solidarité s'exerçait envers les prisonniers, à qui l'on envoyait des colis, mais aussi envers les familles privées de ressources du fait des circonstances.

Le maire Alphonse Richard, l'instituteur M Legrand et le curé, l'abbé Thomasin, qui avait fait la guerre comme officier, fraternisaient dans le comité d'aide aux prisonniers, qui organisait des spectacles. La gestion des cartes de rationnement, des allocations militaires aux ayants droit des mobilisés ou prisonniers, les aides sociales diverses et les contrôles tatillons mis en place à la demande de l'occupant avaient obligé la commune à employer à plein temps le secrétaire de mairie, M Daval, qui l'était jusque là à mi-temps.

Bien que préservé dans l'ensemble, le village n'a pas été complètement épargné par les destructions matérielles. Le 15 août 1944, Simone Klein se souvient d'avoir été obligée de se réfugier chez des voisins, à cause d'un bombardement, alors qu'elle descendait à l'église. Les Américains se trouvaient alors

sur la Moselle, à Pont-Saint-Vincent, les Allemands étaient retranchés au Fond de Renauvau avec des mortiers et ils échangeaient des tirs, dont certains ont touché le village. Simone Klein parle d'un obus tombé près de sa maison, qui n'a pas explosé. Marcel Mangeot atteste qu'un autre a endommagé la maison de sa grand-mère, au 27 rue de Nancy et qu'un troisième a fracassé un cerisier chez M Lhoste, aux actuels Castors.

Les Allemands ayant dû finalement se replier, les Américains ont fait leur entrée dans le village. Andrée Douchet, interrogée par M Chevrier, lui a décrit l'arrivée d'un long convoi d'une vingtaine de camions de ravitaillement américains, tous surmontés d'une tourelle, escortés par des jeeps, qui venaient apparemment de la gare de Chaligny.

Mais les principales destructions ont été postérieures à la libération du village. Le 1<sup>er</sup> mars 1945, un camion chargé d'essence, dont les freins avaient lâché dans la descente de la route, est venu percuter la façade de la ferme Aubert, proche de l'église.

Simone Klein nous a raconté comment Maxime Michel, passant près de là, avait entendu les appels au secours de la famille Barthélemy, qui habitait la maison : il a fallu les sortir par une petite fenêtre donnant sur l'église. L'essence enflammée s'écoulant dans la rue a brûlé la façade de plusieurs maisons.

Marcel Mangeot se souvient qu'elle avait aussi pénétré dans les égouts, dont les plaques explosaient l'une après l'autre, jusqu'à la Croix de Mission. Les façades des maisons ont été reconstruites, parfois à un nouvel alignement, mais la ferme ne l'a pas été, ce qui a permis d'agrandir la place de l'église. Cette dernière est donc formée d'une partie de l'ancien cimetière, du passage étroit qui conduisait à la fontaine, de l'emplacement de la ferme brûlée et de l'emprise du bâtiment Friedrich, qui a été démolie plus récemment.

Cet accident ne doit pas être confondu avec un autre, qui a fait heureusement moins de dégâts : un camion Dodge chargé de jerricans d'essence dont le chargement explosait dans la descente du chemin de Châtel.

Jean-Claude Bonnefont

*Si d'autres personnes ayant vécu ces événements m'apportent d'autres témoignages, ils seront les bienvenus. Ils serviront à rédiger un livre plus complet sur l'histoire de Chavigny au XX<sup>ème</sup> siècle.*

### Sainte Barbe & Saint Blaise

#### Ste Barbe : la fête des mineurs

Le 27 novembre 2011, **Ste Barbe, patronne des mineurs** était honorée à Chavigny. Les anciens « gueules jaunes » (surnom donné aux mineurs à cause de la couleur jaune du minerai de fer en Lorraine) de la mine de Maron-Val de Fer, leurs familles et amis ont assisté à la messe célébrée à leur intention et à la mémoire de ceux disparus aujourd'hui. Au fond de la mine, ils suaient tellement il faisait chaud et tellement le travail était difficile qu'ils étaient obligés de s'essuyer la figure avec leurs mains jaunâtres et c'est pour cette raison qu'on les appelait ainsi.

Joël Ferry, fils d'un ancien mineur, a accueilli l'assemblée au nom du comité en rappelant que cette célébration est entre autre un temps de rencontre convivial et très apprécié des anciens mineurs de la vallée mais aussi un temps de souvenirs, souvenirs forts des camarades disparus. Ponctuée par les chants de la chorale du Val de Fer, la cérémonie s'est terminée par le passage de relais pour la garde de la statue entre Mme Vaultrin et Gilbert Tamayo, fils de mineur.

La tradition veut qu'un mineur et sa famille conserve à domicile, pendant un an, la statue St Barbe. A la sortie de l'église, Gilbert Tamayo a offert la brioche de l'amitié symbolisant le lien qui unissait les mineurs. Tous se sont retrouvés à la mairie, pour le vin d'honneur offert par la municipalité.



**Le père de Gilbert TAMAYO, Juan** a été mineur de fond à la mine Maron-Val de fer de 1951 à sa fermeture en 1968. Il a travaillé ensuite à l'usine de Neuves-Maisons de 1968 à sa retraite en 1978.

Il est né en 1922 à ESCARAY dans la province de LA RIOJA en Espagne. Il est venu en France en 1949 pour fuir le franquisme. Il s'est installé à Chavigny en 1968 et y a vécu avec sa famille jusqu'à son décès en 1994.

#### Concert de la Saint Blaise

Le comité **Saint Blaise** a célébré le 05 février, le patron de la paroisse, St Blaise. La fête a débuté par une messe où la statue du saint a été exposée durant toute la cérémonie. C'est l'unique jour où on peut la voir. En effet, selon la tradition, elle est confiée à une famille qui la conserve durant l'année et la restitue la veille de la célébration. Mme Hosti a donc remis la statue à Mme et Mr Schweyer très émus.

En début d'après-midi, la chorale du Val de Fer s'est produite à l'église en première partie du traditionnel concert de la Saint Blaise. Les choristes, menés par Jean-Marie Joseph, ont renouvelé complètement leur répertoire. Accompagnés par Michel Thouvenin à l'orgue, ils ont interprété pour le plaisir des spectateurs présents des chants du folklore vendéen, breton, provençal ainsi que des chansons de variétés de Michel Fugain et de la Compagnie créole.

En seconde partie, la chorale d'Alaygro de Lay-St-Christophe dirigée par Jean-Claude Riondé, avec au piano, Marion Flauss et à la guitare, Pierre Serruya, a interprété un répertoire d'une douzaine de morceaux de variétés françaises (Zazie, Calogero, Bruel, Julien Clerc, Gainsbourg, Piaf).

Le chef de chœur a même invité les spectateurs à chanter avec les 40 choristes « L'hymne à l'amour ». Emotion du public lorsque Joseph, un enfant du pays a chanté « Les mains d'or » de Lavilliers.

Pour le final, les deux chorales se réunirent pour chanter « Le Chœur des esclaves » extrait de « Nabucco » de Verdi. Belle prestation qui fut appréciée par le public venu nombreux assister à ce concert.



# CHAVIGNY INFOS

## Vivre Ensemble

### Services



Un groupe à votre service depuis 30 ans

#### Sodepar Archive

destruction sécurisée d'archives  
stockage de vos archives

Tel : 03 83 53 20 18

Fax : 03 83 53 10 63

[archive@sodepar.fr](mailto:archive@sodepar.fr)

#### Sodepar Immobilier

achats et ventes  
locations

Tel : 03 88 18 90 96

Fax : 03 88 20 46 77

[therrmann@sodepar.fr](mailto:therrmann@sodepar.fr)

#### Sodepar Négoce

Achat et revente de matériel d'occasion de tout type

Transports (utilitaires)- Industrielles  
Métiers de bouche  
Bureautique  
Engins TP&BTP

Tel. : 03.88.20.90.87

Fax. : 03.88.20.92.88

[contact@sodepar.fr](mailto:contact@sodepar.fr)



## CHAVI'NERGIE sarl

Ent. SUSSON père & fils

Plomberie

Chauffage

Sanitaire

Devis Gratuit

adduction d'eau potable

■ Installation Chaudières & Chauffage Central

■ Ventes & Installation de poêles à granulés

■ Création & Rénovation de salles de bains

Adresse : 7 rue du Pressoir 54230 CHAVIGNY

Tél : 06.64.95.98.74

Mail : [psusson@gmail.com](mailto:psusson@gmail.com)

## Cave de Neu Neu

Vins en vrac, fontaines à vin, bouteilles, cadeaux...

Semaine de 9h à 12h et de 15h à 19h

Mercredi de 15h à 19h Dimanche de 9h à 12h

10, rue Général Thiry - 54 230 Neuves Maisons

Tel. 03 83 47 51 57